



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE  
COMMUNE DE JONQUERETTES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 06/12/2023  
Reçu en préfecture le 06/12/2023  
Publié le  
ID : 084-218400554-20231130-52112023-DE



## Séance du 30 novembre 2023

*L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE*

### Présents :

Daniel BELLEGARDE, Pascale VERHNES, Yves CAIRON, Gilbert CHAZAL, Marc MUSCAT, Dominique MAIRE, Sandrine GAS, Valérie RUBEAUX, Daniel LECUYER, Brigitte NEF, Marie VITALI, Annie GAT,

### Pouvoirs :

Natacha BENALI à Brigitte NEF, Patrice RUBEAUX à Gilbert CHAZAL, Jean Marie POUWELS à Yves CAIRON, Patrick POUDEVIGNE à Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY à Pascale VERHNES, Sandrine GAS à Lydia ZIADE

Absent(e)s excusés : Lydie AMEVET,

Date de convocation : 24 Novembre 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 12

POUVOIR : 6

Secrétaire de séance : Gilbert CHAZAL

### **DEL 52-2023 : ACTE II : Constitution groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques et d'un Schéma Directeur Immobilier Energie**

Le Conseil municipal s'est prononcé dans sa séance du 26 octobre 2023 sur la participation au Programme ACTE II Le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique Piloté par le Grand Avignon.

L'ensemble des communes du Grand Avignon ainsi que les services techniques du Grand Avignon, doivent répondre aujourd'hui à des objectifs réglementaires ambitieux en matière de sobriété et d'efficacité énergétique des bâtiments (décret tertiaire, décret BACS).

Dans ce cadre, le Grand Avignon propose aux communes un accompagnement interne depuis 2022 sur la construction durable, la performance énergétique et le déploiement des Energies renouvelables.

Chaque audit énergétique comportera trois volets et seront intégrés dans le SDIE :

- Audit du bâtiment
- Confort d'été
- Qualité de l'air

Le Schéma Directeur Immobilier Energie (SDIE), véritable colonne vertébrale d'une gestion patrimoniale des bâtiments, permet de prioriser des travaux d'amélioration de la performance énergétique mais également de tirer parti des externalités liées à l'amélioration de la valeur patrimoniale.



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE  
COMMUNE DE JONQUERETTES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le



ID : 084-218400554-20231130-52112023-DE

## DEL52-2023

Pour la partie « **Schéma Directeur Immobilier Energie (SDIE)** », le groupement sera constitué de :

- La **Communauté d'Agglomération du Grand Avignon**, représentée Joël GUIN, Président

Le Grand Avignon prendra en charge les coûts aux réunions intercommunales avec le prestataire et au conseil en termes de suivi du SDIE

- **Les communes suivantes représentées par leur maire :**

➤ Caumont sur Durance, Entraigues sur la Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Rochefort du Gard, Saint saturnin Les Avignon, Saze, Morières, Sauveterre, Vedène, Velleron, Villeneuve Les Avignon, Roquemaure

Le Grand Avignon, assurant la coordination du groupement, sera chargé d'assurer la procédure de mise en concurrence au nom du groupement. Chaque membre signera, notifiera et exécutera ensuite le marché pour la part qui le concerne, Il s'acquittera directement des paiements auprès du ou des bureaux d'études désignés.

Les membres du groupement se sont entendus sur la clé de répartition financière ci-dessous :

	Répartition entre structure		Aides demandées à la FNCCR (60%)
	en %	en Euros HT	en Euros HT
CAUMONT SUR DURANCE	7%	42 500,00	25 500,00
ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	9%	56 000,00	33 600,00
JONQUERETTES	3%	19 000,00	11 400,00
LE PONTET	15%	99 500,00	59 700,00
ROCHEFORT DU GARD	5%	34 000,00	20 400,00
SAINTE SATURNIN LES AVIGNON	4%	24 000,00	14 400,00
SAZE	2%	13 500,00	8 100,00
MORIERES	7%	44 000,00	26 400,00
SAUVETERRE	6%	36 000,00	21 600,00
VEDENE	8%	54 000,00	32 400,00
VELLERON	5%	31 000,00	18 600,00
VILLENEUVE LES AVIGNON	5%	32 000,00	19 200,00
ROQUEMAURE	10%	62 000,00	37 200,00
GRAND AVIGNON	15%	100 000,00	60 000,00
TOTAL	100%	647 500,00	388 500,00

Le tableau ci-dessus présente les montants déposés dans le dossier de candidature ACTEE en novembre 2023. Ils seront actualisés par avenant suite à la notification du marché (prix forfaitaire par structure).



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023



## DEL52-2023

Dans une logique de Programme Pluriannuel d'investissements, le SDIE permet de phaser les projets et d'élaborer une vraie stratégie immobilière, financière et énergétique du patrimoine et ainsi d'avoir un visuel complet par bâtiment, en intégrant toutes les stratégies du territoire autour de la transition écologique.

Dans ce contexte, il est proposé de conclure un groupement de commande, répondant à la définition de l'article L. 2113-6 du code de la commande publique, afin d'engager toutes les parties prenantes dans la réalisation des études citées en objet.

Pour la partie « Audits énergétiques », le groupement sera constitué de :

- **La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon**,  
Représentée Joël GUIN, Président
- **Les communes suivantes représentées par leur maire :**
  - Avignon Caumont sur Durance Entraigues sur la Sorgue, Jonquerettes, Les Angles, Rochefort du Gard, Saze, Morières, Vedène, Velleron

Le Grand Avignon, assurant la coordination du groupement, sera chargé d'assurer la procédure de mise en concurrence au nom du groupement. Chaque membre signera, notifiera et exécutera ensuite le marché (contrat cadre) pour la part qui le concerne, Il s'acquittera directement des paiements auprès du ou des bureaux d'études désignés.

Les membres du groupement se sont entendus sur la clé de répartition financière ci-dessous :

	Nombre d'audits	Répartition entre structure	
	Unité	en %	en Euros HT
AVIGNON	2	3	10 000,00
CAUMONT SUR DURANCE	9	13	39 000,00
ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	11	16	46 000,00
JONQUERETTES	1	2	5 000,00
LES ANGLÉS	5	10	28 500,00
ROCHEFORT DU GARD	8	12	34 000,00
SAZE	2	3	8 500,00
MORIERES	4	7	20 000,00
VEDENE	12	19	54 000,00
VELLERON	4	5	15 500,00
GRAND AVIGNON	6	10	30 000,00
TOTAL	64	100	290 500,00

Le tableau ci-dessus présente les montants déposés dans le dossier de candidature ACTEE en novembre 2023. Ils seront actualisés par avenant suite à la notification du marché (prix forfaitaire par audit). L'aide de la FNCCR (programme ACTEE) est d'au minimum 50% par audit (hors bonus).



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20231130-52112023-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE  
COMMUNE DE JONQUERETTES

## DEL52-2023

- **APPROUVE** le rôle de coordonnateur du groupement de commande par le Grand Avignon,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande, et tout avenant ou annexe liés à ce groupement de commande.

Pour	Contre	Abstention
18	/	/

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Secrétaire de séance  
Gilbert CHAZAL

Le Maire

Le Maire,  
Daniel BELLEGARDE

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication*  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.